

## ***Déclaration des candidats A et B de la liste “GéoSciences 35” Soutenue par le SNESUP (FSU)***

### ***35ème section du CNU: “Structure et évolution de la Terre et des autres planètes”***

\*\*\*\*\*

Les membres de la liste “GéoSciences 35 Soutenue par le SNESUP (FSU)” sont des enseignants-chercheurs, syndiqués et non syndiqués, dont les principales motivations sont de défendre toutes les disciplines des Sciences de la Terre et de l’Univers (STUE), et de contribuer à leur rayonnement ainsi qu’à l’épanouissement et à la valorisation des Enseignants Chercheurs qui les dispensent et les pratiquent.

### ***Nos engagements***

#### ***1 - Une composition plurielle des listes A et B soutenues par le SNESUP:***

Nous avons toujours œuvré en section 35 à jouer le jeu de l’ouverture et maintenu en position éligible des collègues non syndiqués. Nous proposons des listes qui couvrent les différents champs de recherche, tendances et écoles. Implication militante et présence de toutes les générations sont des critères que nous appliquons dans l’établissement de ces listes. La répartition des lieux d’exercice et le renouvellement pour partie permettent une prise en compte des réalités du terrain et un renouveau des débats, tout en préservant la mémoire des délibérations passées.

#### ***2 - La valorisation du métier d’enseignant-chercheur***

Le CNU, dans sa forme actuelle, est investi de deux missions essentielles:

- ***assurer la qualité des recrutements au moyen des procédures de qualifications:*** Le précédent CNU a travaillé sous l’influence de nos élus dans le sens de qualifications nationales garantes de la croissance qualitative de nos disciplines en énonçant des règles de qualifications claires (critères disponibles sur le net) renouvelées chaque année à l’issue de nos discussions;

- ***gérer les promotions des Maîtres de Conférences et des Professeurs:*** nous essaierons, avec l’esprit de responsabilité qui est le notre, de remplir cette mission délicate et exposée. Le précédent CNU a constamment dénoncé le nombre insuffisant de possibilités de promotions et la difficulté de travailler sereinement. Les membres de ces listes poursuivront cette action en défendant les intérêts de tous les enseignants-chercheurs en réclamant une augmentation du nombre des promotions et CRCT. Ils agiront pour que soient prises en compte, dans le déroulement de leur carrière, les activités professionnelles antérieures au recrutement des enseignants - chercheurs.

Dans le cadre de la mise en place par le ministère de l’Agence de l’Évaluation et de la Recherche (AERES) constituée exclusivement de nommés, les membres de ces listes seront mobilisés pour défendre, au sein des sections du CNU, la conception du service public de l’enseignement supérieur et de la recherche avec une articulation forte de la recherche et de la formation, pour faire entendre les revendications en matière d’emploi, de recrutement et de carrières. Nous demandons d’ailleurs que la légitimité des élus qui seront amenés à participer à ces évaluations soit reconnue.

#### ***3 - La défense d’une recherche de qualité en Sciences de la Terre pour assurer un enseignement de qualité:***

Les Sciences de la Terre et de l’Univers souffrent actuellement

- d’une concurrence non fondée entre les différentes disciplines des Géosciences ou organismes de recherche (EPST). Tous sont nécessaires et complémentaires à l’avancement des connaissances. Parmi les candidats de nos listes, certains appartiennent ou participent à la gestion des organismes de recherche nationaux (CNRS, Observatoires, ...);

- d’une disparité entre les enseignants-chercheurs regroupés au sein de grands centres de recherche (“Grande Univ. intensive en recherche”, rapport F. Goulard 2007) et ceux, isolés dans de petits départements ou instituts pluridisciplinaires (“Collèges universitaires” ou “Univ. de proximité”), qui en aucun cas ne doivent être considérés comme exclus. La qualité intrinsèque de la recherche doit être jugée en fonction des conditions matérielles et de l’environnement dans lequel elle est réalisée;

- d’une inégalité flagrante entre les charges d’enseignements et/ou d’administration selon le type d’établissement. Il faut tenir compte des disparités considérables qui peuvent exister entre universités (effectifs, moyens pédagogiques).

Les évaluations doivent inclure l’ensemble des fonctions des E-C et, leur investissement en enseignement et en responsabilités collectives et/ou administratives à tous les niveaux: expertises diverses (CNU, CNESER, CSE, etc...); encadrement de stage; insertion professionnelle des étudiants; participation aux conseils; direction de départements ou d’UFR. Nous veillerons à cet aspect dans le cadre de nos futures responsabilités au sein de l’AERES.

L’enseignement supérieur dans toutes ses dimensions (recherche, formation initiale et continue, coopération), est un enjeu majeur pour le développement et le rayonnement de la société française. Il est actuellement mis à mal par les pouvoirs politiques: - restriction de postes, élitisme forcené et reproduction des élites;- mise en danger du lien entre enseignement et recherche dans le cadre de la création des PRES d’une part, et par la remise en cause du statut d’enseignant chercheur sous la menace de la modulation des services d’autre part; -alourdissement des tâches pédagogiques et administratives au détriment de la recherche.

Sous couvert de renforcement du potentiel scientifique dans un certain nombre de champs disciplinaires dits stratégiques, nos autorités de tutelles pourraient être amenées, au mieux dans une évolution à volume constant, à sacrifier une partie des disciplines de base des Sciences de la Terre (minéralogie, pétrographie, tectonique) confondant par-là même l’objectif immédiat ou conjoncturel (la demande économique et sociale, comme l’environnement par exemple) et les *moyens fondamentaux* (les progrès dans les connaissances disciplinaires, seuls garants de découvertes futures). Nos disciplines sont particulièrement exposées dans ce débat, notamment du fait de la concurrence très vive des sciences du vivant et de la chimie. Les membres de ces deux listes s’engagent à être particulièrement vigilants dans les commissions consultatives nationales auxquelles le CNU 35<sup>ème</sup> section sera amené à participer.

**Les élus de ces deux listes** mettront tout leur sérieux et leurs compétences pour que toutes les missions du statut d’enseignant chercheur soient reconnues, au-delà des querelles d’écoles et courants de pensées. En particulier, ils s’engagent:

- à travailler dans la transparence dans un double souci de qualité et d’équité;
- à ne favoriser aucune discipline des Sciences de La Terre par rapport à d’autres;
- à défendre la Géologie où toutes les disciplines, y compris émergentes, soient respectées et valorisées;
- à définir, promouvoir et faire respecter scrupuleusement des critères d’évaluation transparents;
- à diffuser le maximum d’informations à notre communauté scientifique;
- à encourager auprès du Ministre de l’Education Nationale et l’AERES toute action de revalorisation du métier d’E-C.